

Les normes Européennes EN40xxx

Les normes Européennes EN40xxx sont obligatoires en France. Elles définissent en fonction des types de mâts et des crosses des candélabres leur dimensionnement pour en assurer la tenue au vent suivant les régions en France.

L'ensemble Mât + Crosse doit être soumis à un calcul de résistance suivant les contraintes fixées par la norme pour permettre le marquage CE.

Un candélabre doit obligatoirement est marqué CE pour être insatallé.

La norme ne concerne pas les ensembles en fonte.

Un guide de ces normes publié par le Syndicat de l'Eclairage est téléchargeable [ici](#).